



Commune de COMBS LA VILLE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2020

Délibération n°1

Date de convocation

24.02.2020

Date d'affichage

26.02.2020

**Nombre de
Membres**

en exercice : 14

présents : 11

votants : 12

Objet : Approbation du compte de gestion 2019 – Budget principal du CCAS

L'an deux mil vingt, le 5 mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Patrick SEDARD – Vice-Président.

Présents : M. SEDARD P. – Mme FLEURY M. – Mme FOURGEUX J – M. –J.C SIBERT. – M. HOARAU Jules. – Mme GOTIN M. – Mme BIJON A – Mme BOURRICAT L. – Mme ERNOUL-LE GALL E. –M. CHAREIL Philippe – Mme COCHET R.

Absent représenté : M. GEOFFROY G. par M. SEDARD P.

Absents excusés . – Mme GEORGET M. – Mme GALLET L.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et suivants

VU le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article R.123-25

APRES s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

APRES s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que le Compte de Gestion présenté par Monsieur le Trésorier Principal est exact,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2019 au 31/12/2019,

- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2019, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.



Combs-la-Ville, le 6 mars 2020

**Le Président du CCAS
Guy GEOFFROY**

Pour : 12
Contre : 00
Abstentions : 00

Transmise en préfecture le : 11/03/2020
Exécutoire le :

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

400 - CCAS COMBS LA VILLE

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
- Budget principal					
investissement	303,94				303,94
fonctionnement	48 409,89		-20 683,33		27 726,56
TOTAL I	48 713,83		-20 683,33		28 030,50
I - Budgets des services à caractère administratif					
401-AIDES A DOMICILE - CAS					
investissement	56 912,72		15 439,77		72 352,49
fonctionnement	56 912,72		15 439,77		72 352,49
Sous-Total	56 912,72		15 439,77		72 352,49
TOTAL II	56 912,72		15 439,77		72 352,49
II - Budgets des services à caractère industriel ou commercial					
TOTAL III	105 626,55		-5 243,56		100 382,99
TOTAL I + II + III	105 626,55		-5 243,56		100 382,99

